

Assises de la fiscalité.

Les priorités fixées

Le ministère de l'Économie et des finances (MEF) annonce l'organisation, les 3 et 4 mai 2019, des Assises nationales sur la fiscalité à Skhirat. Zoom sur la méthodologie et les priorités de cette troisième édition.

Salaheddine Lemaizi

s.lemaizi@leseco.ma

«Ces assises devront constituer un moment fort pour définir les contours d'un système fiscal plus performant, compétitif, équitable et transparent, reposant sur une assiette plus large et des taux d'imposition moins élevés». Telle est la promesse du MEF pour ces assises nationales.

Vers une loi de programmation fiscale

Pour y arriver et graver dans le marbre les conclusions de ces assises, le département de Benchaâbou annonce la préparation d'un projet de loi-cadre portant programmation des différentes étapes de la réforme du système fiscal national. Ce texte de loi devrait inclure les résultats des travaux de ce moment important en matière de finances publiques. Le futur système fiscal devrait «s'inspirer des meilleures pratiques fiscales au niveau international», s'engage le MEF. D'ailleurs, ces assises devront également arrêter le cheminement en vue de la conformité du système fiscal aux normes et standards internationaux. Cette réforme se basera sur des principes fondateurs. «Ce système consacrerait les principes de l'État de droit en matière fiscale», insiste le département des Finances. Cette réforme de la fiscalité s'inscrit dans une dimension globale. «Ce système constituerait une composante essentielle du nouveau modèle de développement visant l'élargissement des bases de création de richesse, la



Mohamed Benchaâbou ministre, de l'Économie et des Finances.

croissance inclusive et la participation de tous les acteurs à l'effort de développement de notre pays, en fonction de leur capacité contributive», rappelle le ministère. Pour préparer le rendez-vous de mai prochain, des commissions thématiques commenceront à se réunir dès le début de l'année 2019. La commission scientifique sera pré-

sidée par l'économiste et ex-ministre des Finances Mohamed Ber-rada. Ces travaux préparatoires associeront «l'ensemble des acteurs nationaux concernés ainsi que des experts fiscaux internationaux». Cette nouvelle méthodologie tente d'éviter les faiblesses de l'implémentation des conclusions des dernières assises tenues en avril 2013. Ces assises avaient émis 21 propositions, articulées autour de quatre axes: législation fiscale et équité (5), lutte contre la fraude et appréhension de l'informel (5), système fiscal et compétitivité du tissu économique (5) et vers une relation de confiance et de partenariat avec le contribuable (6). Un cinquième axe (régionalisation avancée, développement local et fiscalité) n'avait pas abouti à des propositions. Seules des pistes de réflexion ont été retenues. La nouvelle édition des assises sera l'occasion de faire le bilan de la mise en œuvre de ces 21 propositions et de fixer les nouvelles priorités de l'épineuse question fiscale au Maroc. ○



Pour préparer le rendez-vous de mai prochain, des commissions thématiques commenceront à se réunir dès le début de l'année 2019.

La CGEM veut en finir avec «le bricolage» fiscal

La confédération patronale annonce déjà la couleur pour les assises. Lors de la présentation du bilan de la commission fiscalité et régime de change de la CGEM relatif au LF 2019, les représentants des patrons ont appelé à «une réflexion globale sur le système fiscal national». Et d'ajouter: «Cette réflexion doit être lancée dans les meilleures conditions, dans un tour de table très large, pour ne plus être amenés à «bricoler» à l'occasion de chaque loi de Finances, au gré du contexte, de la volonté des acteurs ou des aléas conjoncturels». La CGEM dit porter «un grand espoir sur les prochaines Assises de la fiscalité [...] pour un système fiscal moderne, compétitif, efficace, équitable, simple et stable, avec une loi-cadre de programmation fiscale».